

Questions orales

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je répondrai d'abord à la dernière partie de la question du député. C'est un point de vue que nous avons fait valoir à de nombreuses reprises et auquel s'est rendu le président des États-Unis et c'est pourquoi ce dernier a déclaré, à la fin mars, comme le député le reconnaîtra certainement, que son gouvernement comptait entamer des négociations avec le Canada sans condition préalable et sans restriction.

En ce qui concerne l'autre question que le député a soulevée, pour le moment, cela regarde uniquement les Américains. Nous avons fait connaître très clairement notre position. Nous n'échangerons pas de bois de construction, de pommes de terre ou de poisson contre tout autre avantage pour obtenir un vote demain. Nous sommes un pays souverain et non pas une bande de mendiants comme le laisse entendre le NPD.

Des voix: Bravo!

LA POSITION DU PREMIER MINISTRE

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, nous n'avons rien laissé entendre de tel. Nous avons plutôt dit le contraire.

Ma question supplémentaire est la suivante. S'il doit y avoir un vote aussi crucial au Sénat, comme c'est de toute évidence le cas, pourquoi le premier ministre n'a-t-il pas jugé bon de communiquer avec son ami américain, le président Reagan, pour discuter de la question, essayer de parvenir à une entente satisfaisante pour les Canadiens et éviter les concessions dont le président semble parler, selon ce que nous avons appris?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, le député n'a pas bien compris comment les choses se déroulaient. Notre rôle consiste à traiter avec le gouvernement des États-Unis qui a été élu par le peuple américain. Il s'agit du gouvernement en place. Nous avons traité avec lui. A compter du 26 septembre, nous avons reçu, à la Chambre, une réponse du président des États-Unis, dans laquelle il approuvait avec enthousiasme, au nom de son gouvernement, le principe de négociations entre nos deux pays, sans condition préalable, sans la moindre restriction. C'est clair. Tel a été notre rôle.

C'est maintenant du ressort des États-Unis et de leur système parlementaire et c'est au président des États-Unis d'obtenir l'approbation des comités du Congrès. Tel est son rôle, conformément à la Constitution et à la coutume. Le gouvernement a répondu. Nous avons répondu. Nous verrons maintenant si le Sénat américain ou ses membres attachent la même importance que nous à cette question commerciale.

● (1425)

LES COMMUNICATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT AMÉRICAIN

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, le premier ministre ne peut certainement pas rester les bras croisés en attendant que les choses se passent comme si

c'était sans importance pour lui étant donné les engagements qu'il a pris dans ce sens par le passé. Pourquoi n'a-t-il pas communiqué directement avec le gouvernement américain pour lui faire clairement comprendre qu'aucune concession susceptible de faire du tort à notre pays ne pouvait être faite? Pourquoi n'y a-t-il pas eu de communication directe à un moment aussi crucial?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, le député boxe dans le vide. Nous ne restons absolument pas les bras croisés. Nous n'avons rien fait qui ne soit pas important. Nous avons déjà exposé notre point de vue. Il a obtenu l'approbation du président des États-Unis et du secrétaire...

M. Orlikow: Mais pas celle du Congrès.

M. Mulroney: Si le député de Winnipeg veut bien me laisser terminer, je le ferai avec plaisir. Nous n'avons aucune raison d'aller quémander dans les bureaux des sénateurs. Les néodémocrates y sont habitués, mais pas nous. Nous sommes un pays souverain. Nous avons conclu un marché avec le président des États-Unis et nous nous attendons à ce que les États-Unis le respectent.

Des voix: Bravo!

LES INSTRUCTIONS DONNÉES À L'AMBASSADE DU CANADA

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, je voudrais poser, moi aussi, une question au premier ministre qui vient de donner sa version personnelle, intéressante du reste, du fonctionnement de la constitution américaine. Le premier ministre veut-il dire que les fonctionnaires canadiens représentant notre gouvernement à l'ambassade de Washington ne peuvent absolument pas avoir de contacts avec des sénateurs ni avec des membres du Congrès? Leur a-t-il ordonné explicitement d'éviter tout contact avec les membres du Congrès? Est-ce là ce que le premier ministre veut dire?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, vous avez là un exemple manifeste de déformation et de malhonnêteté. Je n'ai pas dit cela du tout. J'ai dit que je n'avais pas parlé au président des États-Unis mais je n'ai jamais dit ce que prétend mon collègue.

LES CONTACTS DIPLOMATIQUES

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, le premier ministre vient de déformer une deuxième fois mes propos. En répondant à certaines questions, il a dit qu'il n'envisageait pas que le gouvernement s'immisce dans les affaires du gouvernement américain. La réponse qu'il a donnée au chef de l'opposition officielle et au porte-parole du Nouveau parti démocratique veut-elle dire que les fonctionnaires canadiens ou que le personnel de l'ambassade n'a pas eu de contacts avec des membres du Congrès ou s'est-il contredit comme tous les jours?